

Informations Pratiques

NOS FORMATIONS VOUS RAPPORTENT !

Avoir participé à 2 jours de formation proposés par Bio en Normandie au cours des deux années précédant un dépôt de dossier d'aide à l'investissement à la Région Normandie peut octroyer des points supplémentaires au dossier → vous donnez plus de chances à votre dossier d'être retenu et de bénéficier d'un meilleur taux d'aides.

Bénéficiez du CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION !



Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à une formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an. Les associé-e-s de sociétés de personnes et les sociétés commerciales sont concernés par le dispositif.

→ Conserver la facture ou l'attestation de stage produite par l'organisme de formation.

Aide au remplacement



Des aides sont mobilisables pour se faire remplacer dans le cadre d'une formation : 70 €/jour. Renseignez-vous auprès votre service de remplacement.

Plafond de prise en charge VIVEA



Un stagiaire est financé par VIVEA dans la limite d'un plafond annuel de prise en charge de 2250 €. Tout excédent sera à la charge du stagiaire au titre d'une contribution stagiaire complémentaire.

Co-financement FEADER



Certaines formations financées par Vivea vont pouvoir bénéficier d'un co-financement FEADER. Les actions doivent se dérouler sur la région de Normandie.

ACCESSIBILITÉ



Pour toute demande, nous vous invitons à nous contacter à formation@bio-normandie.org ou au 02 32 09 01 60 pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation. Nous rechercherons les meilleures modalités adaptées à votre situation.

Liens utiles :

<https://handicap.gouv.fr>

<https://www.agefiph.fr>

<http://www.onisep.fr/formation-et-handicap/Se-faire-ac-compagner/Qui-peut-vous-aider/Les-associations-de-soutien-aux-personnes-handicapees>



Datadock

Bio en Normandie est datadocké



Bio en Normandie est certifiée Qualicert « Des engagements certifiés pour la Formation des entrepreneurs du vivant » pour l'activité de formations des agriculteurs. www.qualicert.fr
SGS ICS - 29, avenue Aristide Briand - 94111 Arcueil Cedex
N° de certificat Qualicert : 8026

L'organisme est certifié pour les formations réalisées à destination des contributeurs et ayant-droits VIVEA

FORMATION@BIO-NORMANDIE.ORG | 02 32 09 01 60

BIO EN NORMANDIE | T. 02 32 09 01 60 | www.bio-normandie.org

N° SIRET : 850 675 729 00030 - Code APE : W9499Z